

**Notes pour une allocution de  
M. Yves Dagenais  
Maire de Saint-Hippolyte  
Rapport financier 2022  
Saint-Hippolyte, le 11 juillet 2023**

---

Mesdames et Messieurs,

Je vous présente à l'instant les faits saillants du Rapport financier 2022 de la Municipalité de Saint-Hippolyte, ainsi que le rapport de l'auditeur, et ce, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Le rapport financier consolidé de l'année 2022 a été audité par les auditeurs externes Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL.

L'opinion du vérificateur sur les états financiers consolidés donne, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Hippolyte et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ainsi, au 31 décembre 2022, la Municipalité de Saint-Hippolyte a enregistré des revenus de fonctionnement non consolidés de 21 145 017 \$, des dépenses et des affectations s'élevant à 18 683 906 \$, ce qui donne un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2 461 111 \$.

**Le surplus de 2022 s'explique par des revenus plus élevés qu'anticipé. Il s'agit :**

- des droits sur les mutations immobilières, qui ont dépassé les prévisions de 1,6 million \$;
- des revenus provenant de l'émission des permis, qui ont généré 280 000 \$ de plus que prévu;
- du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de Recyc-Québec, avec un versement qui excède de 235 000 \$ ce qui avait budgété;
- et finalement des revenus supplémentaires provenant d'intérêts bancaires et sur les taxes foncières, au montant de 185 000 \$.

**Par ailleurs, une partie de cet excédent nous permet, en 2023, de financer différents projets ou d'améliorer notre santé financière, soit :**

- 1 275 200 \$ pour le remboursement anticipé de la dette, permettant d'économiser 50 000 \$ en intérêts en 2023;
- 49 643 \$ pour l'acquisition d'une structure gonflable récréative qui sera installée à la plage du parc du Grand-Héron;
- 80 000 \$ pour un projet pilote de monitoring de puits d'eau potable en collaboration avec Polytechnique Montréal et l'organisme pancanadien Mitacs;
- 64 400 \$ pour l'achat de nouvelles pinces de désincarcération plus efficaces et de la dernière technologie;
- 146 000 \$ pour l'acquisition de génératrices permettant de maintenir des services municipaux essentiels en cas de panne de courant.

**En 2022, la Municipalité a procédé à des acquisitions en immobilisations afin de bonifier la qualité des services et des infrastructures, notamment :**

- des travaux d'asphaltage, pour 1,4 million \$;
- l'amélioration du drainage de surface dans le secteur du lac Écho, des travaux s'élevant à 68 000 \$;
- l'aménagement d'une patinoire au parc du Grand-Héron, un investissement de 75 000 \$;
- l'achat du logiciel SFM pour optimiser la gestion financière, au montant de 91 000 \$;
- un nouveau parc à chiens, au coût de 21 000 \$;
- le réaménagement d'espaces de travail à l'hôtel de ville, au montant de 42 000 \$;
- l'achat de sept véhicules et de trois remorques, pour 451 000 \$;
- et l'acquisition d'équipement et de machinerie, totalisant 808 000 \$.

## **Conclusion**

Ce rapport financier 2022 est le reflet d'une municipalité en excellente santé financière. Ce n'est pas anodin, surtout dans un contexte inflationniste qui pose de nombreux défis aux administrateurs municipaux, mais aussi aux familles et aux aînés dont la capacité de payer demeure constamment en tête de nos priorités. C'est pour cette raison que nous investissons de manière responsable et prudente, tout en accélérant le remboursement de la dette en capital.

Je l'ai mentionné lors de la présentation des prévisions budgétaires 2023 et je le réitère devant vous à nouveau : nous allons tout mettre en œuvre pour ne pas alourdir la charge fiscale des contribuables hippolytois. Force est de constater que nous avons relevé ce défi depuis le début du présent mandat et c'est l'engagement ferme que nous avons pris lors de notre arrivée en poste.

Au cours de l'automne qui vient, nous amorcerons le processus budgétaire 2024 en maintenant le cap sur la saine gestion, sur les investissements dans la qualité de vie et les infrastructures, de même que sur la protection du pouvoir d'achat des Hippolytoises et des Hippolytois. Avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière, le 1<sup>er</sup> janvier prochain, nous redoublerons de rigueur afin d'atténuer d'éventuels impacts sur le compte de taxes moyen

Merci de votre attention et merci de nous partager vos aspirations et vos préoccupations.